

Le berger est le personnage central de ces diverses migrations. Au sein du troupeau, suivant son importance, il peut exister une véritable hiérarchisation : du berger chef – le *mayoral* en Espagne par exemple – à l'aide modeste ou au spécialiste qu'est le tondeur. Personnage entouré d'un certain mystère, sinon doté de pouvoir magique, il est souvent la première victime des conflits que suscite le passage des animaux, et, pour les habitants, *pastores* égalent parfois *latrones* (M. Corbier). Le berger peut être salarié, intéressé aux profits, voire éleveur.

Au Moyen Âge, les seigneurs, laïcs ou ecclésiastiques, ont un rôle essentiel, qu'ils soient propriétaires des troupeaux ou détenteurs de droits sur les pâturages ou les routes, ou encore les deux. Ils interviennent également dans la pratique de l'estivage bovin dans les Alpes du nord à la fin du Moyen Âge (N. Carrier). À la différence de la France, le pouvoir souverain est très important dans la péninsule Ibérique (J. M. Abad Asensio, Esther Pascu, pour la couronne d'Aragon), mais aussi dans les territoires sous influence ibérique, en particulier dans le royaume de Naples à partir de 1440 (Giacomo Polignano). D'ailleurs, le rôle des souverains ne s'exerce pas seulement dans l'Europe méridionale ; ainsi dans l'Ardenne-Eifel avec les Habsbourg (J.-M. Yante).

D'autres acteurs peuvent entrer en jeu. Ce sont des communautés d'habitants, telles les *aldeas* en Aragon (José Luis Castán Esteban, J. M. Abad Asensio) ou encore des villes, comme Venise pour le Trévisan (Danilo Gasparini) ou Puigcerdá du XVII^e siècle à l'époque moderne (Marc Conesa). Ils agissent à travers leurs représentants ou leurs adjudicataires.

Les propriétaires des troupeaux ont des statuts variés. Ils peuvent se réunir en associations d'éleveurs et avoir un rôle politique et social dans la cité. Il est remarquable qu'en France ces associations soient beaucoup moins puissantes que dans la péninsule Ibérique. Certains de ces propriétaires appartiennent à la bourgeoisie marchande des villes et investissent largement dans l'élevage ovin, tel, au XV^e siècle, le drapier de Trévisse Francesco Sugana (Marthieu Scherman).

Si ce colloque met en relief des similitudes, mais surtout des variantes dans les pratiques

de ces migrations animales et humaines, suivant les époques et les aires géographiques, on peut toutefois émettre quelques réserves, minimes : regretter par exemple l'absence de communication sur la Méditerranée orientale, même si, dans ces régions, il est parfois difficile de faire la distinction entre transhumance et nomadisme. Par ailleurs, il est dommage qu'aucune étude ne porte sur le haut Moyen Âge et ne permette de suivre l'évolution de la transhumance entre l'Antiquité et les derniers siècles médiévaux.

En raison des très importantes mutations de l'agriculture, en Europe notamment, durant la seconde moitié du XX^e siècle, on pouvait prévoir la progressive disparition des pratiques agro-pastorales de montagne. En fait, à l'aube du XXI^e siècle, le tableau ne s'avère pas aussi sombre, et c'est un autre mérite de ces journées que de le souligner. La transhumance connaît un très fort recul, mais elle n'a pas disparu. Car elle est un enjeu essentiel dans le maintien et l'entretien d'espaces de montagne ouverts qui sont à la fois source de produits valorisés et de loisirs verts très convoités (Éric Bordessoule). Ces réflexions sur la transhumance sont donc loin d'être un simple regard sur le passé ; ils sont aussi une promesse d'avenir, sur une société en gestation.

PERRINE MANE

Alain Belmont

La pierre à pain. Les carrières de meules de moulins en France du Moyen Âge à la révolution industrielle

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, 2 vol., 231 p. et 332 p., 32 pl.

La véritable somme que vient de nous livrer Alain Belmont montre que les temps où l'histoire des pierres à moudre ne suscitait que le désintérêt sont révolus. Et s'il fallait trouver une critique à faire à cet ouvrage, ce serait d'être si complet qu'il risque de décourager les nouveaux venus. En réalité, le risque n'est pas grand. Après trois quarts de siècle d'une ignorance difficilement compréhensible, une des industries les plus anciennes et les plus fonda-

mentales de l'humanité est enfin entrée dans les perspectives de l'histoire universitaire.

Commentons par rappeler l'état des lieux. Il existe une fort ancienne tradition d'histoire des moulins et de la mouture, qui a produit

dès le XIX^e siècle des ouvrages classiques, encore cités aujourd'hui. À de rares exceptions près, ces ouvrages n'ont pas été le fait d'historiens, mais de ce qu'on peut appeler des amateurs, érudits d'origines diverses parmi lesquels d'anciens meuniers. Au XX^e siècle, l'abandon et la reconversion de presque tous les moulins artisanaux a donné naissance à une nouvelle catégorie particulière d'anciens moulins. Ceux-ci se sont regroupés en associations, elles-mêmes regroupées en fédérations régionales et nationales. L'ensemble étant chapeauté par la T.I.M.S. (The International Millinological Society).

Nombre de ces associations publient un bulletin ou éditent des monographies. Le travail des moulins où il peut, le plus près possible de chez lui, et il met parfois la main à leur extraction et à leur transport. À la fin, c'est-à-dire au XIX^e siècle, il n'y a plus qu'une seule origine admise : La Ferté-sous-Jouarre, qui centralise la production de la plupart des gisements de meunières du Bassin parisien, et qui expédie les meules par milliers, non seulement dans toute la France, mais dans toute l'Europe et dans le monde. L'Angleterre et les Amériques fournissent une clientèle assidue aux principaux meuniers de La Ferté, dont les firmes peuvent être qualifiées de multinationales. Laissons aux lecteurs le soin de découvrir les détails de cette histoire, qui s'étend sur près d'un millénaire. La logique qui la sous-tend, c'est la recherche de la qualité. Les meules « tourist-venant » s'usent vite, d'où deux inconvénients : il faut les rhabiller souvent et surtout, leur usure des gravures qui passent dans la farine au grand dommage des dents et de la santé des mangeurs de pain. À Belmont produit à ce sujet des documents irrefutables : des textes, notamment médicaux ; des archives, qui montrent la pression exercée par les consommateurs sur les meuniers pour qu'ils emploient de meilleures meules ; et des crânes médiévaux (études notamment par Estelle Herrscher), où l'abrasion des dents est visible, mesurable, analysable... La recherche de pierres plus dures se

Les choses se sont mises à changer dans les années 1980, en commençant par l'archéologie. Il y avait en effet, dans ce domaine, un problème identifié depuis longtemps : celui du moulin rotatif. Les auteurs du premier XX^e siècle en situaient l'origine dans le monde gréco-romain du I^{er} ou du II^e siècle avant notre ère. Et il était assez clair, lorsqu'on ne se satisfaisait pas des idées alors à la mode sur la stagnation technique dans l'Antiquité, que le moulin rotatif avait été un élément essentiel dans la véritable révolution à l'issue de laquelle, dès le I^{er} siècle de notre ère, la plupart des machines de l'âge pré-industriel sont présentes : moulins à manège et à eau, broyeurs (à olives), pressoirs à levier et à vis, machines hydrauliques, etc. De toutes ces recherches, je ne rappellerai ici que deux résultats : on a reculé d'au

moins deux siècles l'apparition des premiers meules rotatives (que l'on date maintenant du IV^e siècle avant notre ère), et on a abondamment révisé l'ancienne supposition de Marc Bloch selon laquelle il y aurait eu un hiatus entre l'invention du moulin à eau, à la fin de la

Le berger est le personnage central de ces diverses migrations. Au sein du troupeau, suivant son importance, il peut exister une véritable hiérarchisation : du berger chef – le *mayoral* en Espagne par exemple – à l'aide modeste ou au spécialiste qu'est le tondeur. Personnage entouré d'un certain mystère, sinon doté de pouvoir magique, il est souvent la première victime des conflits que suscite le passage des animaux, et, pour les habitants, *pastores* égalent parfois *latrones* (M. Corbier). Le berger peut être salarié, intéressé aux profits, voire éleveur.

Au Moyen Âge, les seigneurs, laïcs ou ecclésiastiques, ont un rôle essentiel, qu'ils soient propriétaires des troupeaux ou détenteurs de droits sur les pâturages ou les routes, ou encore les deux. Ils interviennent également dans la pratique de l'estivage bovin dans les Alpes du nord à la fin du Moyen Âge (N. Carrier). À la différence de la France, le pouvoir souverain est très important dans la péninsule Ibérique (J. M. Abad Ascensio, Esther Pascu, pour la couronne d'Aragon), mais aussi dans les territoires sous influence ibérique, en particulier dans le royaume de Naples à partir de 1440 (Giacomo Polignano). D'ailleurs, le rôle des souverains ne s'exerce pas seulement dans l'Europe méridionale ; ainsi dans l'Ardenne-Eifel avec les Habsbourg (J.-M. Yante).

D'autres acteurs peuvent entrer en jeu. Ce sont des communautés d'habitants, telles les *aldeas* en Aragon (José Luis Castán Esteban, J. M. Abad Ascensio) ou encore des villes, comme Venise pour le Trévisan (Danilo Gasparini) ou Puigcerdá du XVII^e siècle à l'époque moderne (Marc Conesa). Ils agissent à travers leurs représentants ou leurs adjudicataires.

Les propriétaires des troupeaux ont des statuts variés. Ils peuvent se réunir en associations d'éleveurs et avoir un rôle politique et social dans la cité. Il est remarquable qu'en France ces associations soient beaucoup moins puissantes que dans la péninsule Ibérique. Certains de ces propriétaires appartiennent à la bourgeoisie marchande des villes et investissent largement dans l'élevage ovin, tel, au XV^e siècle, le drapier de Tréviso Francesco Sugana (Matthieu Scherman).

Si ce colloque met en relief des similitudes, mais surtout des variantes dans les pratiques

de ces migrations animales et humaines, suivant les époques et les aires géographiques, on peut toutefois émettre quelques réserves, minimes : regretter par exemple l'absence de communication sur la Méditerranée orientale, même si, dans ces régions, il est parfois difficile de faire la distinction entre transhumance et nomadisme. Par ailleurs, il est dommage qu'aucune étude ne porte sur le haut Moyen Âge et ne permette de suivre l'évolution de la transhumance entre l'Antiquité et les derniers siècles médiévaux.

En raison des très importantes mutations de l'agriculture, en Europe notamment, durant la seconde moitié du XX^e siècle, on pouvait prévoir la progressive disparition des pratiques agro-pastorales de montagne. En fait, à l'aube du XXI^e siècle, le tableau ne s'avère pas aussi sombre, et c'est un autre mérite de ces journées que de le souligner. La transhumance connaît un très fort recul, mais elle n'a pas disparu. Car elle est un enjeu essentiel dans le maintien et l'entretien d'espaces de montagne ouverts qui sont à la fois source de produits valorisés et de loisirs verts très convoités (Éric Bordessoule). Ces réflexions sur la transhumance sont donc loin d'être un simple regard sur le passé ; ils sont aussi une promesse d'avenir, sur une société en gestation.

PERRINE MANE

Alain Belmont

La pierre à pain. Les carrières de meules de moulins en France du Moyen Âge à la révolution industrielle

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, 2 vol., 231 p. et 332 p., 32 pl.

La véritable somme que vient de nous livrer Alain Belmont montre que les temps où l'histoire des pierres à moulin ne suscitait que le désintérêt sont révolus. Et s'il fallait trouver une critique à faire à cet ouvrage, ce serait d'être si complet qu'il risque de décourager les nouveaux venus. En réalité, le risque n'est pas grand. Après trois quarts de siècle d'ignorance difficilement compréhensible, une des industries les plus anciennes et les plus fonda-

mentales de l'humanité est enfin entrée dans les perspectives de l'histoire universitaire.

Commençons par rappeler l'état des lieux. Il existe une fort ancienne tradition d'histoire des moulins et de la mouture, qui a produit dès le XIX^e siècle des ouvrages classiques, encore cités aujourd'hui. À de rares exceptions près, ces ouvrages n'ont pas été le fait d'historiens, mais de ce qu'on peut appeler des amateurs, érudits d'origines diverses parmi lesquels d'anciens meuniers. Au XX^e siècle, l'abandon et la reconversion de presque tous les moulins artisanaux a donné naissance à une nouvelle catégorie particulièrement nombreuse d'amateurs : les propriétaires d'anciens moulins. Ceux-ci se sont regroupés en associations, elles-mêmes regroupées en fédérations régionales et nationales, l'ensemble étant chapeauté par la TIMS (The International Molinological Society). Nombre de ces associations publient un bulletin ou éditent des monographies. Le travail ainsi accompli pour la sauvegarde et la connaissance des moulins anciens est considérable, et, quels que soient ses défauts, il a un immense mérite : celui d'exister. Et cela dans l'indifférence à peu près complète du milieu académique, surtout en France.

Les choses se sont mises à changer dans les années 1980, en commençant par l'archéologie. Il y avait en effet, dans ce domaine, un problème identifié depuis longtemps : celui du moulin rotatif. Les auteurs du premier XX^e siècle en situaient l'origine dans le monde gréco-romain du I^{er} ou du II^e siècle avant notre ère. Et il était assez clair, lorsqu'on ne se satisfaisait pas des idées alors à la mode sur la stagnation technique dans l'Antiquité, que le moulin rotatif avait été un élément essentiel dans la véritable révolution à l'issue de laquelle, dès le I^{er} siècle de notre ère, la plupart des machines de l'âge pré-industriel sont présentes : moulins à manège et à eau, broyeur (à olives), pressoirs à levier et à vis, machines hydrauliques, etc. De toutes ces recherches, je ne rappellerai ici que deux résultats : on a reculé d'au moins deux siècles l'apparition des premières meules rotatives (que l'on date maintenant du IV^e siècle avant notre ère), et on a abondamment réfuté l'ancienne supposition de Marc Bloch selon laquelle il y aurait eu un hiatus entre l'invention du moulin à eau, à la fin de la

République romaine, et sa mise en œuvre, qui n'aurait vraiment débuté que vers le X^e siècle. J'ajouterai que si Marc Bloch s'est trompé, il a eu au moins le mérite de ne pas ignorer le sujet¹ !

L'autre révolution qui survient dans l'histoire des moulins est celle des cylindres, inventés en Hongrie dans les années 1840, et qui mettront à peine un siècle pour remplacer les meules. Que s'est-il passé entre les deux ? À première vue, rien de bien spectaculaire, et c'est peut-être un des motifs du désintérêt des universitaires pour le sujet. Mais ce rien n'est qu'une illusion : l'illusion trop fréquente, d'une histoire immobile. Quand on prend la peine d'y regarder de plus près, l'histoire s'anime singulièrement : c'est en tout cas ce que nous montre parfaitement A. Belmont. Au commencement (c'est-à-dire aux XII^e et XIII^e siècles), c'est « le règne du tout-venant » : chaque meunier trouve ses meules où il peut, le plus près possible de chez lui, et il met parfois la main à leur extraction et à leur transport. À la fin, c'est-à-dire au XIX^e siècle, il n'y a plus qu'une seule origine admise : La Ferté-sous-Jouarre, qui centralise la production de la plupart des gisements de meulières du Bassin parisien, et qui expédie les meules par milliers, non seulement dans toute la France, mais dans toute l'Europe et dans le monde. L'Angleterre et les Amériques fournissent une clientèle assidue aux principaux meuliers de La Ferté, dont les firmes peuvent être qualifiées de multinationales. Laissons aux lecteurs le soin de découvrir les détails de cette histoire, qui s'étend sur près d'un millénaire. La logique qui la sous-tend, c'est la recherche de la qualité. Les meules « tout-venant » s'usent vite, d'où deux inconvénients : il faut les rhabiller souvent et, surtout, leur usure produit une grande quantité de poussières et de graviers qui passent dans la farine au grand dommage des dents et de la santé des mangeurs de pain. A. Belmont produit à ce sujet des documents irréfutables : des textes, notamment médicaux ; des archives, qui montrent la pression exercée par les consommateurs sur les meuniers pour qu'ils emploient de meilleures meules ; et des crânes médiévaux (étudiés notamment par Estelle Herrscher), où l'abrasion des dents est visible, mesurable, analysable... La recherche de pierres plus dures se

porte d'abord sur des sites assez proches, puis de plus en plus éloignés. Il se produit de la sorte une concentration progressive de la production dans des sites de moins en moins nombreux et de plus en plus importants. Jusqu'à ce que les meules de La Ferté, très dures, presque inusables, finissent par l'emporter sur toutes les autres. Avec l'inconvénient nouveau que si les mangeurs de pain n'y laissent plus leurs dents, ce sont les ouvriers tailleurs de pierre qui y laissent leur santé. La silicose et les maladies dérivées font des ravages dans les carrières et les ateliers fertois au XIX^e siècle...

On voit que l'histoire des meules à grains touche à de nombreux sujets, qui vont de la géologie à la santé publique. Il est évident qu'un seul chercheur, quels que soient ses efforts, ne peut pas maîtriser tous ces aspects. Pour voir l'ensemble des choses, il faut nécessairement croiser des sources multiples, mais aussi recruter autant de spécialistes que le requiert la diversité du sujet. A. Belmont su faire l'un et l'autre. Il a parcouru la France pendant une dizaine d'années, fouillant les archives et explorant les anciennes carrières (en prenant de très belles photographies dont beaucoup sont reproduites dans son livre). Mais il a su aussi s'entourer de toutes les collaborations nécessaires. C'est pourquoi il a réussi une rare entreprise d'histoire globale, c'est-à-dire où le sujet est étudié dans toutes ses dimensions, et pas seulement dans celles qui résultent d'un pré-découpage entre disciplines et thématiques établies à l'avance.

Une de ces dimensions est patrimoniale. Qu'elles soient abandonnées depuis cinquante ans ou quinze siècles, les carrières de meules représentent souvent des sites dont les municipalités sont de plus en plus nombreuses à comprendre l'intérêt, à commencer par celle de La Ferté-sous-Jouarre². Il ne faut surtout pas y voir de simples opérations de relations publiques. Sur des thèmes qu'on ne croit « pointus » que quand on n'en a pas encore vu les implications, c'est le seul moyen de faire avancer la recherche.

FRANÇOIS SIGAUT

1 - Pour qui voudrait en savoir davantage, je me borne à rappeler quelques auteurs : Marie-Claire Amouretti, Henri Amouric, Sophie de Beaune,

Georges Comet, Dominique Garcia, Dimitri Meeks, Michel Py, etc. La synthèse la plus récente est le très important ouvrage collectif dirigé par HARA PROCOPIOU et RENÉ TREUIL, *Moudre et broyer*, Paris, CTHS, 2002.

2 - *Meules à grain. Actes du colloque international de La Ferté-sous-Jouarre*, 16-19 mai 2002, Paris, Éditions de la MSH, 2003, 470 p.

Marc Suttor

Vie et dynamique d'un fleuve. La Meuse de Sedan à Maastricht (des origines à 1600)
Paris, Éditions de Boeck, « Bibliothèque du Moyen Âge-24 », 695 p.

Les cours d'eau bénéficient depuis les années 1970 d'un intérêt accru de la part de la communauté scientifique. En France, cette motivation s'est traduite, notamment, par la création du Centre national de la recherche en archéologie subaquatique et par l'instauration dans la programmation de la recherche scientifique de problématiques afférentes aux voies d'eau. Plusieurs thèses ou travaux de longue haleine ont ainsi été entrepris sur divers cours d'eau (Rhône, Saône, Seine, Dordogne, Charente, Loire, Marne, Allier, Durance...), dans une perspective historique et/ou archéologique. L'intérêt de la problématique retenue par Marc Suttor pour la Meuse moyenne est d'envisager le cours d'eau dans sa globalité, ce qui le conduit à analyser à la fois les aspects technique, politique, juridique, économique et social, tout en menant une réflexion sur les problèmes méthodologiques que pose le traitement de ces différents aspects lorsqu'ils sont envisagés pour un cours d'eau (tels que l'extrapolation des sources à laquelle incitent les lacunes de la documentation ; la représentativité des données chiffrées...). Le choix de la période chronologique, qui déborde les limites traditionnellement assignées au Moyen Âge, est justifié par l'inadéquation de cette césure « scolaire », tout spécialement pour des thèmes ayant trait à l'histoire des techniques. L'apparition de la Meuse dans les sources écrites, d'une part, et celle de séries autorisant des études statistiques, d'autre part, ont été retenues par l'auteur pour délimiter la période concernée, la prise en compte de la période antique permettant de bien saisir les ruptures ou continuités